

**DOSSIER DE
PRÉSENTATION**



LE MARCHÉ DES ECOSSOLIES À LA FOLIE DES PLANTES

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

Parc de Grand Blottereau - Nantes



Les Ecosolies • Le Solilab • 8 rue Saint-Domingue, 44200 Nantes • 02 40 89 33 69 • www.ecossolies.fr

SOMMAIRE

LES ECOSSOLIES	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
RÔLE ET IMPLICATION DES ECOSSOLIES SUR L'ÉVÈNEMENT	2
LE MARCHÉ DES ECOSSOLIES À LA FOLIE DES PLANTES	3
LES VOILETS DE PARTICIPATION AU MARCHÉ	4
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
MODALITÉS DE PARTICIPATION	7
INFORMATIONS PRATIQUES	8
PROPOSER SA CANDIDATURE	9
CALENDRIER	9
CONTACTS	9

LES ECOSSOLIES



Créé en 2004 avec Nantes Métropole, l'association Les Ecosolies regroupe aujourd'hui un réseau de près de 600 structures ou partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui coopèrent pour développer et promouvoir l'ESS dans la région nantaise.

Les Ecosolies facilitent le lancement de solutions innovantes, locales et solidaires dans des secteurs variés comme le réemploi, les services aux habitants, les circuits courts, la mobilité ou encore l'habitat inclusif.

L'économie sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS regroupe toutes les structures qui en appliquent les grands principes :

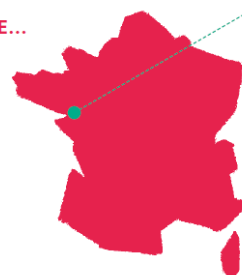
- ▶ Concilier viabilité économique et gouvernance démocratique
- ▶ Agir pour une répartition équitable des bénéfices
- ▶ Partager l'information, les pouvoirs et les prises de décisions : une personne = une voix
- ▶ Rendre accessible à tou·tes ce qui est indispensable : logement, nourriture, éducation, emploi, relations sociales....
- ▶ Contribuer au développement d'un territoire durable et solidaire
- ▶ Faire tout ça ensemble, en coopérant plutôt qu'en se faisant concurrence

EN FRANCE,
L'ESS REPRÉSENTE...

10 %
du PIB

200 000
entreprises
et structures

2,4 millions
de salarié.es



À NANTES
MÉTROPOLE,
L'ESS
REPRÉSENTE

16 %
des emplois
privés

14%
des emplois
privés

LE MARCHÉ DES ECOSSOLIES À LA FOLIE DES PLANTES

L'édition 2026 de la Folie des Plantes aura lieu les 5 et 6 septembre au parc du Grand Blottereau, à Nantes, et s'axera autour de la thématique de la terre.

Le Marché des Ecosolies prend place au sein de la principale manifestation florale du Grand Ouest, l'événement réunit 200 exposant·es, pépiniéristes, producteur·ices de plantes, associations horticoles, jardins familiaux et collectionneurs, et accueille jusqu'à 40.000 visiteurs sur le weekend. Il est organisé et piloté par la Direction Nature et Jardins (DNJ) de la Ville de Nantes.

Depuis 2009, la Ville de Nantes dédie un espace à l'économie sociale et solidaire au sein de La Folie des Plantes, en s'associant aux Ecosolies. **Un grand espace est ainsi réservé aux acteurs et actrices de l'ESS ayant une activité en lien avec le végétal.**

Le concept du marché :

- ▶ Une extension à la manifestation florale, portée par les acteurs de l'ESS
- ▶ Lieu de découvertes, d'échanges et de ventes, le marché est dédié au végétal sous toutes ses formes : ornemental, nourricier, ...
- ▶ On y découvre de nouvelles pratiques, on expérimente en participant à des ateliers. Une approche concrète et ludique : des idées pour passer facilement à l'action dans son jardin, sur son balcon, dans sa cuisine...
- ▶ On s'y retrouve dans un espace convivial et arboré, où se restaurer et boire un verre

Promouvoir l'ESS :

- ▶ Le marché est ancré localement pour mettre en avant des initiatives et des produits made in Loire-Atlantique. On y retrouve le réseau des Ecosolies, ses membres et leurs activités.
- ▶ Une place privilégiée est donnée aux jeunes porteuses et porteurs de projets accompagnés par les Ecosolies, qui ont développé un projet d'entreprise sociale en lien avec le végétal.

Chiffres clés 2025 :

40 structures exposantes
en format commercial sur le
Marché des Ecosolies



55 000 € de chiffre d'affaires
généralisé par les structures de
l'économie sociale et solidaire (ESS)

45 000 visiteurs de la métropole
nantaise et des régions avoisinantes
sur l'ensemble de l'évènement



LES VOLETS DE PARTICIPATION AU MARCHÉ

Vente directe

Sont concernées :

- ▶ Les structures de production agricole et de transformation de produits végétaux locaux
- ▶ Les structures du commerce équitable et de la création locale qui commercialisent des objets à partir du végétal
- ▶ Les structures dont les produits répondent à des enjeux sociaux et environnementaux et ayant un lien avec le végétal
- ▶ Le réemploi, zéro déchet, lutte contre le gaspillage alimentaire
- ▶ Les produits culturels et de loisirs, autour du végétal

À noter : la vente de végétaux n'est pas possible sur le Marché des Ecosolies, ce volet est réservé aux boucles des pépiniéristes et vendeur-ses de végétaux de la manifestation, coordonnées directement par la Direction Nature et Jardin de la Ville de Nantes.

Animation, information et sensibilisation

Sont concernées :

- ▶ Les structures qui sensibilisent à la question du végétal dans l'assiette et dans la ville
- ▶ Les réseaux de distribution et les initiatives citoyennes qui permettent de se fournir en produits locaux
- ▶ Les acteurs en lien avec le zéro déchet, gestion des déchets (compostage...) et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Bar et restauration

- ▶ Un bar, tenu par une structure adhérente des Ecosolies avec l'appui de l'association
- ▶ Une offre de restauration variée et végétarienne proposée au public à toute heure par des structures du territoire



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sélection des exposant·es

Comme pour l'ensemble de nos événements commerciaux, et en collaboration avec la Ville de Nantes, nous apportons un grand soin à la sélection des exposant·es retenu·es pour animer et vendre sur le Marché de la Folie des Plantes.

► Critères de sélection communs à tous :



Lien de la structure à l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le positionnement du projet doit être dans une logique d'économie sociale et solidaire. Nous portons une attention toute particulière à la sélection d'exposant·es correspondant à ces critères :

- Organisation de la structure – statuts : SCOP, associations, structures d'insertion par l'activité économique, organismes du commerce équitable, du tourisme solidaire et de l'agriculture paysanne locale, organisations culturelles de proximité, entrepreneur·es membres d'une coopérative d'activité et d'emplois, associations ou collectifs engagé·es dans une démarche de création.
- Lien aux réseaux de l'ESS (ex : réseaux d'agriculture paysanne, collectifs de créateurs·ices,...)
- Logique de coopération : implication dans des projets collectifs, mutualisation de moyens...



Produire et consommer autrement

Les structures présentes s'engagent à produire, créer, commercialiser dans une démarche respectueuse de l'humain et de l'environnement : créer de l'emploi et des richesses localement, un processus de création artisanal, un approvisionnement local, valoriser la coopération plutôt que la concurrence...



Localisation géographique

L'implantation sur le territoire de la Loire-Atlantique. Nous offrons la possibilité de participer à 3 projets « coups de cœur », basés en dehors du département



Lien au végétal, au jardin ou à l'alimentation

- L'offre proposée doit être impérativement en lien avec ces sujets. Pour toute structure qui souhaiterait proposer une offre mixte (ex : réemploi, artisanat dont une partie avec du végétal), à minima 75% de l'offre présente sur le stand doit être en lien direct avec la thématique du végétal.
- La dimension innovante des projets est un plus !

Critères de sélection spécifiques

► Offres en lien avec la production/transformation :

La proximité des fournisseurs et la qualité de ces matières premières, pour les structures positionnées sur la vente directe, si elles sont sur une activité de transformation de matières premières ou de restauration

Démarche de production (label, charte, réseau) et lien avec l'agriculture paysanne, pour les structures de production

► Structures du commerce équitable

Les exposants du commerce équitable / de la solidarité internationale déclarent :

- Détenir un label ou une certification attestant du caractère solidaire de leur démarche (le document sera demandé par les organisateurs)
- Que leur activité repose autant sur la vente de produits que sur la promotion du commerce équitable et la sensibilisation à l'impact des modes de consommation.
- Travailler avec une organisation collective où les décisions sont prises de manière démocratique : coopérative, groupement de producteur·ices ou artisan.es, organisation villageoise. Les exposant.es s'engagent à pouvoir fournir des informations sur le mode de fonctionnement interne de leurs partenaires (processus de désignation des dirigeant.es, participation des salarié.es, etc.).
- Travailler dans la durée avec leurs partenaires et rechercher la stabilité ou la croissance. Elles ou ils s'engagent également à respecter les délais de paiement (préfinancements et règlements) convenus avec le partenariat au Sud.
- Être en capacité de produire sur demande de l'organisation et du public du marché les documents permettant de mesurer l'impact des échanges, de montrer l'utilité de l'achat pour la clientèle, ainsi qu'à relayer des témoignages de producteur·ices partenaires dans la mesure du possible.

► Offres de restauration

La ville s'engage dans la réduction des déchets sur l'événement, et notamment les déchets liés à la restauration qui représentent près de 60% du total collecté.

Pour cette raison, **les contenants à usage unique ne seront plus autorisés, y compris les contenants compostables.**

L'événement se fait accompagner par les **Boîtes Nomades**, aussi membre du réseau des Ecosolies, pour la mise en place d'un service de consignes. Vous serez mis en lien avec les Boîtes Nomades, qui pourra vous fournir différents types de contenants selon vos besoins.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Droits de place

1/ Pour les exposant·es ayant une activité commerciale pour le week-end :

- ▶ Le week-end pour un emplacement de 3x3m : 39 €
- ▶ Le week-end pour un emplacement de 6x3m : 66,50€
- ▶ Le week-end pour un emplacement de 9x3m : 99€
- ▶ Tarif supplémentaire au-delà de 18m² : 3,60 €/ m²
- ▶ Le week-end pour un emplacement de restauration :
pour une association : 131 € / pour une entreprise : 263€

Règlement au 30 juin au plus tard

À noter : il est possible pour les structures qui le souhaitent de proposer une candidature commune pour la mutualisation d'un emplacement. Dans ce cas, chaque structure doit tout de même candidater au questionnaire en page 10, en précisant ce souhait à la dernière question.

2/ Pour les exposants n'ayant pas d'activité commerciale la participation est gratuite.

Une pénalité de 50€ pourra être facturée en cas d'annulation à moins d'un mois. Les structures concernées sont appelées à anticiper les besoins en ressources humaines nécessaires à l'animation de leur espace (appel à bénévoles, etc.) afin d'éviter ce type de désagréments et ne pas nuire au projet collectif.

Adhésion aux Ecosolies

Le marché des Ecosolies à la Folie des Plantes est un événement au service des structures adhérentes au réseau. Chaque structure retenue devra donc être adhérente à l'association si elle ne l'était pas déjà avant l'événement.

L'adhésion vous permet ensuite de bénéficier de l'ensemble des services que propose l'association : conseil, visibilité, formation, apport d'affaire...

L'adhésion aux Ecosolies peut être réalisée directement en ligne : <https://www.ecossolies.fr/J-adhere>. Elle est valable un an, de date à date : si vous adhérez à l'association le 05/05/2026, votre adhésion est à jour jusqu'au 04/03/2027.

Les tarifs d'adhésion sont les suivants (adhésion « structure » obligatoire pour les professionnels) :

- ▶ Moins de 5 emplois – Tarif plein : 60 €
- ▶ Moins de 5 emplois – Tarif réduit : 30 € (Tarif accessible aux structures de moins de 2 ans)
- ▶ De 5 à 15 emplois : 180 €
- ▶ De 16 à 50 emplois : 300 €
- ▶ Plus de 50 emplois : 600 €



INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil des exposant·es

Entrée principale du parc, boulevard Auguste Péneau à Nantes, au choix : vendredi 5 septembre de 14h à 19h ou samedi 6 septembre à partir de 7h.

Accès à l'emplacement

Le numéro d'emplacement et les accès seront précisés sur le plan de la manifestation qui sera établi en fonction des participants sélectionnés.

Installation

Elle doit être terminée le vendredi 6 septembre avant 19h et le samedi 7 septembre avant 9h30. Un plan de prévention sera transmis à chaque exposant·e pour que l'installation se fasse dans le respect des règles élémentaires de sécurité.

Démontage

Le démontage de la manifestation se fera le dimanche soir à partir de 19h, après que le public soit parti. L'entrée des véhicules se fera seulement après autorisation de l'organisation.

Stationnement des véhicules

Un parking exposant·es sera mis en place sur la manifestation. Les véhicules des exposant·es devront rejoindre ce parking, ou l'un des parkings grand public de la manifestation avant l'ouverture de l'évènement au public.

Gardiennage

Attention, les équipes de gardiennage des stands débutent leur surveillance vendredi à 16h30 et samedi à 19h. Elles se terminent à 9h le lendemain. Les stands sont donc sans surveillance de 9h à 10h (ouverture au public) le samedi et dimanche matin. Les structures doivent prévoir leur arrivée en conséquence.

Matériel

Chaque structure est autonome en matériel pour l'aménagement de son stand (tables, chaises...).

Barnums, parasols et abris

Pour participer au Marché de la Folie des Plantes, vous pouvez :

- ▶ Venir sans aucun abri (déconseillé en raison des fortes chaleurs et/ou risques de pluie)
- ▶ Venir avec votre propre barnum, parasol ou abri – **il doit être impérativement blanc ou écru**
- ▶ Louer un barnum par notre intermédiaire (transport, montage, démontage à votre charge)



3x3m : 96€ HT



3x6 m : 160€ HT

PROPOSER SA CANDIDATURE

Si c'est votre première participation :

Liste des pièces à fournir et à envoyer par mail aux Ecosolies

À envoyer à : philippe.kermarrec@ecossolies.fr

- ▶ Les statuts de l'entreprise ou de l'association
- ▶ Le registre du commerce et des sociétés (pour les entreprises)
- ▶ La parution au JO (pour les associations)
- ▶ Les certifications éventuelles (agriculture biologique, commerce équitable, etc.)

Pour tous·tes :

- ▶ Inscription via le formulaire de candidature ci-dessous, à compléter dans le détail. La sélection des participant.es sera réalisée à partir des informations que vous communiquerez.

Nouveau en 2026 : Liste des pièces à fournir pour compléter votre candidature

- ▶ Une attestation **d'assurance** couvrant la période de l'événement (septembre 2026), à joindre directement dans le formulaire.
- ▶ Si vous avez impérativement besoin **d'électricité** pour votre activité, merci de nous transmettre ce [formulaire de demande](#) par mail : philippe.kermarrec@ecossolies.fr à joindre en plus du formulaire de candidature ci-dessous.

[Formulaire de candidature 2026](#)

CALENDRIER

- ▶ Diffusion du dossier de présentation et du dossier de candidature le **3 mars 2026**
- ▶ Clôture des candidatures le **12 avril 2026**
- ▶ Comité de sélection **mi-avril 2026** (Ville de Nantes + Les Ecosolies)
- ▶ Réponse à l'ensemble des candidatures au plus tard **fin avril 2026**

CONTACTS

Philippe Kermarrec - Responsable des événements
philippe.kermarrec@ecossolies.fr

Alex Trévien – Chargée de production événementielle
evenements@ecossolies.fr



Les Ecosolaires

Le Solilab
8 rue Saint-Domingue
44200 Nantes

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux
et abonnez-vous à notre newsletter.



www.ecossolies.fr